



Projet de rédaction d'assignation

Par **Pikesse**, le **12/09/2010** à **22:37**

Dans le cadre de litige, mon avocat m'a proposé un projet d'assignation.

Dans ce projet, il était noté que je considérais que mon adversaire avait commis un abus de confiance et que je demandais des dommages et intérêts pour réparation de ce préjudice.

Ayant quelques notions de droit, j'ai demandé à mon avocat de supprimer cette phrase car il me semblait qu'il n'y avait pas d'abus de confiance. Et je me suis étonnée qu'il ait pu noter cette phrase.

Il m'a répondu qu'il m'avait testé mais qu'il n'aurait jamais fait délivrer cette assignation ainsi rédigée.

Cette façon d'agir est-elle acceptable? Ou cet avocat joue-t-il un drôle de jeu?

Il a récidivé en m'écrivant qu'une plainte au pénal contre ma mère pour abus de confiance pourrait prospérer.

Comment agir avec cet avocat que je trouve dangereux? Puis-je signaler son comportement à un bâtonnier?